



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 4 novembre 2004 — N° 99

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et responsable de la Condition féminine, dépose :

Un avis du Conseil du statut de la femme intitulé « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes », accompagné d'une synthèse.

(Dépôt n° 1322-20041104)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 188 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 146 du Règlement, la Commission des affaires sociales procède à une consultation générale à l'égard du document déposé le 4 novembre 2004 et intitulé « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes » et tienne des auditions publiques à compter du 18 janvier 2005;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 10 décembre 2004;

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée de la façon suivante : 15 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement et 15 minutes pour les députés de l'opposition;

4 novembre 2004

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et responsable de la Condition féminine soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Mme Gagnon-Tremblay, vice-première ministre et ministre des Relations internationales, dépose :

Le rapport d'activité de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1323-20041104)

M. Dupuis, leader du gouvernement, au nom de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Office des personnes handicapées du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004;

(Dépôt n° 1324-20041104)

Le rapport annuel d'activités de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004;

(Dépôt n° 1325-20041104)

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

4 novembre 2004

QUE, conformément à l'article 392 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'étude du rapport annuel 2003-2004 de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie soit déferée à la Commission des affaires sociales et que le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Després, ministre du Travail, dépose :

Les annexes au Rapport sur l'application des dispositions de la Loi sur les normes du travail concernant les disparités de traitement (document n° 1308-20041102)

(Dépôt n° 1326-20041104)

Dépôts de rapports de commissions

M. Jutras (Drummond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 3 novembre 2004, a procédé à l'élection du président de la Commission.

(Dépôt n° 1327-20041104)

M. Bouchard (Vachon), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 3 novembre 2004, a procédé à l'élection du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 1328-20041104)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

4 novembre 2004

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

Motions sans préavis

M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, présente une motion concernant la Semaine de la prévention de la criminalité; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Théberge, ministre déléguée à la Famille, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 150^e anniversaire de naissance de M. Alphonse Desjardins, fondateur de la première coopérative d'épargne et de crédit en Amérique, devenue aujourd'hui l'un des plus importants groupes financiers au pays et qu'elle rende hommage à ce véritable bâtisseur ayant contribué à l'essor social et économique du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

4 novembre 2004

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, le vendredi 12 novembre 2004, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) s'adressera à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La politique du médicament et les relations entre médecins et pharmaciens ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Dupuis, ministre de la Justice et procureur général, propose que le projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur les substituts du procureur général et le Code du travail, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 46 est adopté.

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 59, Loi modifiant le Code civil relativement au mariage, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 59 est adopté.

4 novembre 2004

À 15 h 19, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 h 30.

Débats de fin de séance

À 15 h 30, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance entre M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, concernant la couleur de la margarine.

M. Dupuis, leader du gouvernement propose ensuite l'ajournement des travaux au mardi 9 novembre 2004, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 15 h 43, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 9 novembre 2004, à 14 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET